(Dillenbourg, 23 novembre 1570.)

Projets formés sur diverses villes. — Le ministre Hermannus, — Achat d'armes.

Wesenbeke, Depuis mes dernières du xviije de ce mois, j'ay receu les vôtres du xve d'icelluy, auxquelles je n'ay jusques aujourd'huy peu respondre pour avoir esté quelques deux ou trois jours absent de ce lieu, aussi que je ne voys présentement rien si pressé puis que maintenant vous aurez bien amplement veu mon intention, tant par deux mes dernières despêches que par ce que de ma part vous aura rapporté le commissaire Basius, duquel me confie vous aurez aussi receu les commissions et blancs-signets que je vous ay envoyé pour en

⁽¹⁾ Rotterdam.

⁽²⁾ La Briele.

temps et lieu en user, comme ledit Basius vous aura rapporté et suyvant les bons advis que j'espère vous et aultres à vous cognus aurez maintenant prins à Berch, dont je désire extrêmement estre adverty en toute diligence pour, selon ce, pouvoir aussi régler aultres mes affaires, faisant tousjours chemyner vos messagiers par la voye d'Overade, ainsi que par mes dernières, je vous en ay donné l'ordre plus ample.

Et pour cependant toutesfois plus particulièrement respondre a vosdis dernières, j'ay receu bien grand contentement d'entendre ce que par icelles m'advertissez de la déesse Isis et qu'il ya personnaige qui se faict fort me la livrer toutes les fois que je luy en vouldray donner la charge; et ayant sur ce considéré l'importance de ce licu et combien à la vérité la prinse d'icelluy, joinctement les aultres qui sont à la main, serviroit grandement au bien de ces affaires, je trouveroys fort bon et suis mesmes bien content que vous en discourrez plus amplement avecq ledit personnaige et de ma part luy en donnez la commission, en cas que le trouvez de telle qualité qu'il seroit bastant pour telle entreprise, et par après mesme avoir le gouvernement dudit lieu. Et pourrat ledit personnaige, mesmes en tel lieu que bon luy semblera, fère la levée des gens de pied et de cheval, dont vos lettres font mention, pour le faict susdit et regarder alors s'yl se pourroit exécuter quasi au mesme temps de celluy de Vénus et de quelques aultres de ce quartier (1), et désire bien estre adverty par vos premières quelle apparence qu'il y at, me dénommant le personnaige susdit, ainsi que je désire bien tousjours d'entendre les noms de ceulx qui se présenteront pour fère quelque service en ceste cause.

J'ay de mesmes fort voluntiers entendu que le faict de Hermannus, encoires que du premier coup il n'ayt eu addresse, que toutesfois il est encoires aux mesmes termes et qu'il espère, moyennant la grâce

⁽¹⁾ Sur un feuillet joint à cette lettre, un secrétaire du prince d'Orange a ajouté ce qui suit : « Les deux qui sont oubliés à dénommer, en addition de la lettre de son Excellence, desquels vous debvez escrire à eulx, sont Tryton et Poilux »

de Dicu, de povoir racoustrer ceste faulte par les raisons que vous m'alléguez : par quoy je désire que vous l'admonestez, tant que fère se peult, à ce que en cecy soit procédé avecq toute la discrétion du monde, considérant combien il importe que cecy se démène bien secrètement.

Je seray merveilleusement bien aise d'entendre que Jacob van Dutten et aultres qui vous doibvent aller trouver en ce quartier-là, vous auront rapporté sur la résolution et responce que je désire de Proserpina, Mars et aultres, pour ce que sçavez combien il importe que, allendroiet les lieux susdis, se puisse faire quelque bon exploiet.

Touchant que m'escripvez du Zecridder, Walvisch et Cooperoys, le mettant bien en considération, l'on ne sera guères empesché de trouver combien sur toute aultre chose serviroit, pour l'advanchement, bien et conservation du faict général, que par quelque moyen que ce fusse, l'on se peusse emparer de ces poissons; mais, comme je ne sçay qui on pourroit envoyer pardelà propice au faict susdit, m'estant advis qu'il seroit bien besoing que ce fusse quelque-ung cognu et assez bien voulu ausdis poissons, vous pourrez regarder par advis des aultres estans chez vous, qui on pourroit commettre à cela, qui y fusse idoine, si on ne scauroyt trouver quelqu'ung estant encoires dedans lesdis poissons, ensamble s'yl ne seroit practycable d'attirer à ce le lieutenant du Zeeridder que me dictes et quelques des principaulx soldats, et de premièrement ung peu sonder l'intention des inhabitans desdis poissons allendroict ce faict, et par quel signal, mes batteaulx et gens venants là entour, leur pourroyent donner entrée, dont et de toute aultre occurrence de pardelà je désire estre adverty à toutes occasions.

Et en cest endroict je prieray Dieu, Wesenbeke, vous donner sa saincte grâce.

De Dillenberch, ce xxııje jour de novembre 1570.

Votre hon amy,
GUILLAUME DE NASSAU.

J'ay présentement receu lettres du sieur Snocy, par lesquelles il désire que Aert Verbeke luy laisse suyvre encoires quelque nombre